



Problèmes d'humidité dans une location à paris

Par **hinata1977**, le **29/01/2009** à **16:10**

Bonjour,

Je souhaite quitter mon appartement suite à des gros problèmes d'humidité qui ont entraîné de graves soucis de santé. Après de nombreux courriers et appels auprès de mon propriétaire, lui demandant de faire les travaux nécessaires pour assainir l'appartement (notamment une pose de VMC, qui est jusqu'à présent inexistante dans la sdb et la pièce principale), je n'ai toujours pas de réponse de sa part depuis maintenant plus de 2 ans.

Je me suis permis d'arrêter les règlements de mon loyer, et ai informé mon propriétaire par courrier recommandé avec accusé de réception de mon départ.

Que dois je faire si mon propriétaire refuse de me rendre ma caution?

Je vous remercie d'avance pour votre aide.